

Montréal, le 26 octobre 2005
COMMUNIQUÉ : Pour diffusion immédiate



**Position des partis municipaux :
La personne avant la voiture sur l'avenue du Mont-Royal ?**

Afin d'éclairer nos choix électoraux du 6 novembre prochain dans le cadre de la campagne électorale municipale, le comité de citoyens Mont-Royal Avenue Verte a demandé la position des trois partis municipaux Vision Montréal, Projet Montréal et l'UCÎM au sujet de la place de la voiture sur l'avenue du Mont-Royal et du projet d'en faire une avenue dédiée aux piétons, aux cyclistes et au transport collectif.

Nous avons fait parvenir aux candidats à la mairie de Montréal et à la mairie de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal les 3 questions suivantes, avec la date limite du 24 octobre pour y répondre :

- 1. Êtes-vous favorable au projet de dédier l'avenue du Mont-Royal aux transports collectifs et aux piétons ?**
- 2. Vous engagez-vous à tenir des audiences publiques sur ce projet ?**
- 3. Sinon, êtes-vous favorable au concept de réduire l'espace à la voiture sur l'avenue du Mont-Royal? Comment ?**

Vision Montréal et l'UCÎM s'opposent tous deux à notre projet de dédier l'avenue du Mont-Royal au transport en commun, aux piétons et aux cyclistes. Par contre, Vision Montréal s'engage à tenir des audiences publiques sur le sujet, alors que l'UCÎM refuse de le faire. Finalement, seul Projet Montréal nous donne un appui pour le projet et pour les audiences publiques. « *Il s'agit d'ailleurs d'un engagement ferme contenu à la plateforme 2005 de Projet Montréal.* »

Les textes des réponses des trois partis figurent intégralement sur :
www.montroyal-avenueverte.org/elections2005

Rappelons que la Commission de l'aménagement urbain et du développement durable (CAUDD), novembre 2004, dans sa synthèse suite aux consultations publiques sur le plan d'urbanisme du Plateau, recommande de « *Faire de l'avenue du Mont-Royal, un secteur de planification détaillée dans le but de faire un projet de démonstration visant à concrétiser l'engagement du Plateau à atteindre les objectifs reliés au protocole de Kyoto, à améliorer la qualité de vie des résidents et à favoriser les modes de transports alternatifs à la voiture.* »

Nous sommes confiants que ces réponses éclaireront les choix électoraux de nos concitoyens.

Mont-Royal Avenue Verte
www.montroyal-avenueverte.org

Informations : Owen Rose, t.514.522.6936